

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 7 (1910)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

SEPTIÈME ANNÉE

N° 12.

DÉCEMBRE 1910

NÉCROLOGIE

M. Raymond Gariel, chevalier du Mérite agricole, bien connu de tous les apiculteurs, et qui soutient notre journal par ses annonces depuis sa fondation, vient d'avoir la douleur de perdre, à l'âge de 46 ans, sa compagne, Mme Raymond Gariel, née Aline Delahaye. Qu'il reçoive l'expression de nos sincères condoléances et de notre plus vive sympathie.

C. B.

DÉCEMBRE

Après un mois d'octobre assez favorable, novembre a de nouveau rétabli le régime déplorable auquel cette triste année 1910 nous avait habitués : de la pluie, encore de la pluie, des ouragans et finalement des tempêtes de neige ! Et comme si ce pauvre monde n'était pas déjà assez éprouvé par les désastres des saisons précédentes, les rivières recommençaient, comme en janvier à dévaster villes et campagnes. A Belmont il n'est tombé, les onze premiers jours, pas moins de 314 millimètres d'eau de pluie par une température variant entre — 3° et 10° C. La Saint-Martin enfin a tout couvert de son manteau de neige.

Un silence profond règne maintenant dans les ruchers qui ont reçu à temps les soins nécessaires ; mais il n'en est malheureusement pas ainsi partout. M. Ruffy nous écrit en date du 4 novembre : « Nous prêchons dans le désert ; figurez-vous que les épiciers nous disent qu'ils vendent encore beaucoup de sucre pour les abeilles, et nous sommes en novembre ! Je m'en tire avec 22 sacs de sucre à 53 fr. 50 le sac. Mahon et moi, nous avons fini le nourrissage le 20 août, et les populations n'ont jamais été si belles ! »

« Partout comme chez nous » me disais je en lisant cette plainte.

Malgré nos avertissements, on renvoie, on renvoie jusqu'à ce que ce soit trop tard et quand alors la nourriture n'est plus prise, ou qu'elle s'est aigrie dans les cellules restées ouvertes et a produit la dysenterie, on se plaint de malchance, et l'apiculture ne vaut plus la peine qu'on s'en occupe ! Plusieurs de nos meilleures ruches avaient passablement de miel dans leurs hausses, mais nous n'avions pas le temps d'extraire avant la fin d'août ; étant donc obligés de renvoyer le nourrissage de ces souches jusqu'au commencement de septembre. nous avons vu une différence énorme entre celles-ci et celles que nous avons nourries en août. Tandis que ces dernières en octobre regorgeaient de populations, celles nourries en septembre étaient faibles et la plupart des abeilles vieilles.

Pendant ce mois, l'apiculteur a le temps de faire les réparations nécessaires du matériel ; il y a des ruches à vernir, des toits à changer, des matelas à remplacer, des cadres à nettoyer, des rayons défectueux à corriger, de la cire à fondre, et les bidons et boîtes ont aussi besoin d'une revue de temps en temps. Les rayons qu'on a sortis du corps de ruche ont souvent trop de cellules de mâles. On les coupe et on les remplace par un morceau de cellules d'ouvrières ; les abeilles se chargeront de souder tout ensemble. De cette manière on peut souvent faire de deux rayons défectueux un rayon irréprochable.

Les ruches en plein air sont souvent posées trop près de la terre ; il faut qu'elles se trouvent au moins 30 à 40 centimètres au-dessus du sol pour ne pas souffrir de l'humidité qui, surtout cet hiver, fera probablement bien des victimes.

Depuis notre assemblée de Lausanne, nous avons reçu bon nombre d'articles intéressants que faute de place nous ne pouvons pas publier dans ce numéro ; nous prions donc nos collègues de bien vouloir prendre patience. Que serait ce, si chaque sociétaire se donnait pour tâche de nous amener un nouvel abonné pour 1911 ? Chacun en profiterait ; cela nous permettrait de rendre le *Bulletin* plus intéressant, de donner plus de pages, plus de jolis clichés qui attendent depuis longtemps de voir le jour. C'est là le vœu que nous formons, chers lecteurs, en prenant congé de vous pour cette année !

Ulr. GUBLER.

PRIME

Ensuite de convention avec la maison de librairie Payot & C^{ie}, à Lausanne, nous pouvons remettre à nos sociétaires ou lecteurs l'album souvenir de l'Exposition à 1 fr. 20 au lieu de 1 fr. 50. (Ajouter 5 centimes pour le port.)

L'APICULTURE AUX COLONIES

(Voir page 11)

Gouvernement de l'Afrique occidentale et Dahomey. — Ces gouvernements avaient envoyé une remarquable collection de cires jaunes, blanches, ou grises provenant de la Guinée, du Soudan, du Haut-Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey.

Les abeilles abondent dans notre domaine colonial de l'Afrique occidentale. Elles s'y trouvent représentées par trois variétés de l'*Apis mellifica* vivant à l'état sauvage : l'*Apis fasciata* Latr., qui se rencontre aussi en Egypte et que l'on désigne souvent sous le nom d'abeille égyptienne, l'*Apis unicolor* Latr., qui habite également la Côte orientale de l'Afrique et de Madagascar, et l'*Apis caffra* Lep. Les Mélipones (des abeilles sans aiguillon), sont également très répandues et fournissent de la cire et du miel en abondance. Presque toute la production de ces colonies provient des abeilles sauvages.

Guinée. — Dans la Guinée française les indigènes s'emparent des nids qui se trouvent en général dans les troncs d'arbres creux, ou les anfractuosités de rochers, en chassant les abeilles au moyen de la fumée. Après avoir fait égoutter le miel qu'ils mangent en guise de sucre, ils font chauffer le résidu et en retirent par fusion la cire dont ils font des boules qu'ils vendent à des intermédiaires ou vont porter eux-mêmes dans les maisons de commerce. Ce produit, qui, pour être utilisé, doit être purifié, vaut environ 2 fr. le kilo à Conakry, mais les indigènes ne trouvent à l'écouler dans l'intérieur qu'à des prix très inférieurs.

Dans certaines parties de la Guinée, les noirs savent confectionner des ruches faites de paille tressée et en forme de longs tambours qu'ils accrochent sous les arbres, en particulier sous les nétés (*Parkia biglobosa*), dont les abondantes fleurs rouges sont très nectarifères ; en mars et en juin, on récolte le miel, en détruisant la ruche, après l'avoir enfumée. Le miel est consommé sur-le-champ, ou sert à fabriquer une sorte d'hydromel ; il arrive le plus souvent que la cire reste inutilisée ; parfois elle est gloutonnement consommée par les indigènes en même temps que le miel et le couvain. Après la récolte de nouvelles ruches sont mises en place pour abriter de nombreux essaims d'abeilles sauvages. Le miel de la Guinée, mal récolté et d'un goût souvent peu agréable, ne sert qu'à la consommation locale. Au contraire la cire est exportée et fait l'objet d'un certain commerce. De 1900 à 1905 elle a donné lieu au mouvement commercial dont rend compte le tableau suivant :

•

Années	1900	Fr.	21 438.—
»	1901	»	36.050.—
»	1902	»	59.566.—
»	1903	»	43.425.—
»	1904	»	49.902.—
»	1905	»	37.877.—

Conakry est, dans la colonie, le seul port d'embarquement pour l'Europe ; mais il faut noter qu'une certaine quantité de la cire provenait de la Guinée portugaise. On voit, en tout cas, d'après les chiffres qui précèdent, que la production doit être variable d'une année à l'autre. Beaucoup de régions du pays étant excellentes pour l'apiculture, cette production pourrait être régularisée et très fortement augmentée, si l'on vulgarisait en Guinée l'usage des ruches à hausses ou à calottes, et si l'on achetait aux indigènes la cire à des prix rémunérateurs.

Sénégal et Soudan. — Les abeilles sauvages existent partout au Sénégal et au Soudan. D'une façon générale tous les noirs de la race mandingue s'intéressent à l'apiculture, tandis que les Toucouleurs, les Yollfs, Musulmans dédaignent de s'en occuper. D'après M. Gazalhou, les pays où il existe de la cire en quantité notable dans le Soudan français sont : Bambouck, au sud de Cayes, la Fouladougou, le Bélé Dougou, le Macini, le Haut-Niger, le Kissi, le pays des Sarra-colets et la Mauritanie.

En général les indigènes n'exploitent pas les abeilles en vue de la cire, mais en vue du miel qu'ils apprécient surtout parce qu'ils l'utilisent pour fabriquer le *dolo*, boisson fermentée analogue à l'hydromel. La ruche indigène est un panier cylindrique en paille fine et bien tressée de 1 m. 20 de long environ. La couverture du sommet est conique ; on tapisse les parois internes d'une couche de bouse de vache et, quand le revêtement est sec, on flambe l'intérieur, ce qui est en somme une façon de stériliser la ruche ; puis on ferme l'extrémité inférieure formant la base du cylindre avec un fragment circulaire de calebasse percé de 6 à 12 trous destinés à livrer passage aux abeilles. La ruche ainsi préparée est suspendue dans une position verticale ou inclinée aux branches des grands arbres, en particulier des Karités (*Bassia Purkii*), des Fromagers et des Baobabs. Pour pratiquer la récolte, la ruche est descendue, et un feu de paille étant allumé, on secoue la ruche au-dessus de la fumée, de façon à en chasser les abeilles. Elle est alors transportée au village où on la vide et on la nettoie pour la replacer ensuite à côté d'une ruche neuve qui a reçu immédiatement les abeilles chassées de la première ruche. Dans la plupart des villages on consomme le miel et la cire mélangés, mais à proximité des postes militaires où l'on achète la

cire, on commence à séparer le miel des gâteaux de cire à l'aide du procédé au bain de vapeur. (M. Cazalbou).

Le tableau suivant rend compte des quantités de cire qui ont été exportées par le Sénégal de 1900 à 1905 ainsi que les prix auxquels elle a été vendue :

Années	Cires exportées		Valeur
	Poids		
1900	Kg. 3.879	Fr.	6.705.—
1901	» 3.158	»	2.577.—
1902	» 9.617	»	10.665.—
1903	» 39.506	»	35.310.—
1904	» 55.011	»	45.387.—
1905	» 31.139	»	19.148.—

Indo-Chine. — Il existe en Indo-Chine plusieurs espèces d'abeilles sauvages qui produisent du miel et de la cire. Ces abeilles sont les mêmes que celles qui vivent aux Indes anglaises où l'apiculture donne lieu à une exportation de cire fort importante. Ce sont l'*Apis dorsata* Fab., l'*Apis indica* Fab., l'*Apis Péroni*, *Apis floréa* Fab. et diverses *Mélipones*.

L'*Apis dorsata* est une espèce de grande taille dont le nid se compose le plus souvent d'un seul gâteau suspendu en-dessous d'une grosse branche ; elle fournit la majeure partie de la cire produite dans les Indes anglaises. Les produits sont au contraire négligés en Indo-Chine, les indigènes redoutant ses piqûres.

L'*Apis indica* ressemble beaucoup à notre abeille domestique ; mais elle est plus petite et plus foncée. Elle s'établit fréquemment dans les creux d'arbres. C'est cette espèce, semble-t-il, qui est élevée dans des ruches par les indigènes au Tonkin et en Annam. Il se peut que l'*Apis Péroni* dont le miel est très apprécié en Malaisie et qui semble d'ailleurs n'être qu'une variété de l'*Apis indica*, soit également cultivé en Indo-Chine.

L'*Apis floréa*, qui est la plus petite espèce des abeilles de l'Inde et est seulement un peu plus grande qu'une mouche domestique, suspend généralement son nid aux rameaux des buissons, il n'est guère plus gros qu'un œuf.

Les *Mélipones*, qui sont dépourvues d'aiguillon, établissent leurs nids dans les arbres creux, et dans toutes les anfractuosités qu'elles rencontrent.

Madagascar. — Le miel et la cire sont fournis à Madagascar par une abeille sauvage l'*Apis unicolor*. Ils sont récoltés dans les forêts par les indigènes ; le miel est consommé sur place, soit en nature, soit sous forme d'hydromel (toaka). Bien que l'*Apis unicolor* soit surtout exploitée à l'état sauvage, elle est susceptible d'être domes-

tiquée et élevée dans des ruches à cadres. Cette dernière existe d'ailleurs à Madagascar, comme à la Réunion, où elle a été depuis longtemps importée où elle peut être utilisée pour le peuplement des ruchers. Dans certaines régions les indigènes ont eux-mêmes domestiqué l'abeille du pays, leur ruche appelée *vata* est formé d'un tronc d'arbre évidé et fermé à chaque extrémité au moyen de couvercles circulaires ; chaque couvercle est percé d'un trou pour livrer passage aux abeilles. La cire, le plus souvent, n'est pas épurée et de coloration assez brune ; elle donne lieu à des transactions qui deviennent de plus en plus importantes et dont on pourra se faire une idée par les chiffres qui suivent :

Années	Cires exportées		Valeur
	Poids		
1901	Kg. 262.923	Fr.	679.730.—
1902	» 322 577	»	789.519.—
1903	» 211.905	»	556.018.—
1904	» 256.778	»	682.070.—
1905	» 359.330	»	994.396.—

Tunisie. — En Tunisie, comme en Algérie, l'apiculture est une industrie prospère. Il existe dans la régence trois centres apicoles, ceux de Nabeul, de Tébourba et de Souk-el-Arba. La production de la cire et du miel dépasse la consommation locale, les miels sont surtout exportés en Algérie et en France. Les cires, sont en majeure partie exportées, principalement en France, en Belgique et en Allemagne. Il a été exporté de Tunisie, en 1905, 66.640 kilos de cire représentant une valeur de 116.620 fr., chiffre notablement inférieur à la moyenne ; en 1904, le poids de la cire exportée atteignait 86.279 kilos, représentant une valeur de 150.988 francs.

BOURGEOIS.

LES EXPÉRIENCES D'UN DÉBUTANT

Nous avons été sollicités, à maintes reprises, nous les « jeunes » membres de la Société romande d'apiculture, de faire part de nos expériences à nos aînés par la voie du *Bulletin*.

Quand je dis nous les « jeunes », il ne s'agit pas des moins âgés, mais de ceux d'entre nous qui ne pratiquent la culture des abeilles que depuis peu. Pour ce qui me concerne, si je ne compte que sept campagnes d'apiculture à mon acquis, en revanche je possède davantage de poils gris dans ma barbe, puisque j'ai commencé à m'occuper de nos chères bestioles à 47 ans révolus. Que voulez-vous, j'ai donné raison à l'aphorisme : « Il n'est jamais trop tard pour bien

faire ! » J'ajoute que je ne le regrette nullement, qu'au contraire je me félicite de n'avoir pas reculé sous prétexte que j'approchais de la cinquantaine.

La première fois que j'entendis pareille invitation sortir de la bouche de l'honorable président de la réunion de la Romande, à laquelle il m'était donné d'assister, je ne pus m'empêcher d'esquisser un sourire. Quoi, parler de mes expériences de débutant aux vieux routiers de l'apiculture ! M'exposer de gaieté de cœur à ce qu'ils me répondent — quand je leur communiquerai mes idées, ou quelque recherche — mais mon ami, vous avez découvert l'Amérique ! Ah, je la trouve bien bonne ! Attendons, laissons couler de l'eau sous le pont !

Entre-temps, de plus en plus attiré et intéressé par cette captivante récréation qu'est pour moi l'apiculture, je m'abonnai à deux nouveaux journaux apicoles, l'un paraissant en France, l'autre édité en Allemagne. Car enfin je voulais, en observateur impartial et désireux de s'instruire, entendre plus d'une cloche. Seulement il m'est arrivé de constater, par la lecture de mes journaux, que les « jeunes » étaient parfois l'objet de critiques plus ou moins aimables. On leur reprochait d'être des experts brouillons, de s'obstiner à ne pas vouloir accepter les chemins tracés, d'être possédés de la marotte des inventions, ou de découvertes qui avaient porté préjudice au développement de la science apicole. Oui, j'ai pu constater que certains apiculteurs — pas des jeunes — étaient rebelles à la recherche du progrès, se complaisaient dans les sentiers battus de la sainte routine. « Ah, le vilain microbe que celui-là ! » Et alors cette constatation me doucha légèrement et coupa court pour un certain temps à mes velléités d'entretenir les lecteurs du *Bulletin* de ma prose.

Aussi, si je m'enhardis à prendre la plume, c'est parce que je crois à l'évolution, à la transformation et au perfectionnement continu de tout ce qui intéresse la créature humaine, de l'apiculture en particulier, qui sera toujours, je l'espère, mobiliste au sens le plus complet du mot.

Mais comme je respecte absolument les opinions d'autrui, fussent-elles diamétralement opposées aux miennes, je prie le lecteur d'être indulgent, de bien vouloir ne pas oublier, dans la suite, que *Les expériences d'un débutant* sont destinées à un cercle de lecteurs restreint, aux « jeunes » tout d'abord, à ceux entre autres qui trouvent quelque plaisir à imiter nos abeilles, à butiner, eux aussi, tout en faisant leur apprentissage, et qui estiment que le rôle de bourdon n'a rien d'enviable. Puis nous voudrions, par le moyen de cette causerie, rendre un hommage reconnaissant à tous ceux de nos vétérans en apiculture, étrangers et suisses, qui veulent bien encourager

les « jeunes » à apporter leur modeste collaboration à la recherche de la résolution de problèmes divers, encore très nombreux. Nous voudrions essayer de démontrer à ces vétérans-là qu'ils rendent peut-être un plus grand service à l'apiculture en stimulant les débutants qu'en maniant l'éteignoir avec plus ou moins de maîtrise.

Enfin il se pourrait que parmi mes lecteurs il s'en trouvât qui hésitent encore à entrer dans la confrérie, ou qui, ayant mal débuté, en simples empiriques, ont récolté plus d'ennuis que de miel, et qui sont prêts à jeter le manche après la cognée. J'en ai rencontré des débutants-apiculteurs de cette catégorie qui m'ont raconté leurs déboires avec les abeilles, déclaré que c'étaient de sales bêtes dont ils ne voulaient plus s'occuper.

Mon désir est que si jamais ces lignes tombent sous leurs yeux, ils soient, les uns encouragés à entrer résolument dans nos rangs, les autres conduits à reconnaître l'erreur du passé et à recommencer avec d'autant plus de zèle.

Et maintenant, mon cher débutant, abordons ensemble, si vous le voulez bien, un certain nombre de questions.

Mais ne vous attendez pas à des révélations extraordinaires. Ce que je désire vous exposer est connu, en majeure partie. Laissez-moi vous rappeler ces choses, les commenter afin que vous en tiriez quelque enseignement utile, et aussi élargir quelque peu cet horizon pour éveiller votre intérêt.

QUESTIONS

PREMIÈRE QUESTION

Qui donc peut faire de l'apiculture ?

A cette question nous répondons : mais tout le monde. Oui, chacun, jeune homme ou jeune fille, homme ou femme, personne d'âge mur ou retirée des affaires, ouvrier, artisan ou employé, campagnard ou citadin, tous peuvent posséder un nombre plus ou moins grand de ruches. Vous m'objecterez : mais je ne suis pas propriétaire, je n'ai même pas la jouissance d'un jardin ; où donc loger des ruches ? Où les loger ? Au galetas mon ami. Faites comme certain cordonnier de Zurich, sauf erreur, installez votre ruche au galetas, ouvrez la lucarne, et vous verrez que vos abeilles sauront trouver leur chemin et ne se croiseront pas les bras.

Une autre solution peut consister à vous entendre avec une personne de vos relations, habitant la ville, possédant un jardin en propriété ou en location, et à lui demander la permission d'y placer une ou deux ruches, ou plus.

Une nouvelle manière de résoudre la difficulté pourra consister enfin à solliciter d'une personne de la campagne, connue ou non, propriétaire ou fermier, l'autorisation d'installer vos ruches sous les

arbres fruitiers d'un verger, ou de les adosser contre un tertre abrité. La redevance annuelle qu'il est d'usage de payer en pareille occurrence est de un franc par ruche. Ce n'est pas ruineux. Et puis — quand vous aurez déniché quelqu'un qui aura répondu favorablement à votre demande — considérez les belles occasions que vous aurez là pour sortir le dimanche et respirer le grand air, que vous soyez célibataire ou marié. Le but de la promenade de famille sera tout désigné : allons voir les abeilles. Ce sera beaucoup plus intéressant, et plus avantageux pour votre porte-monnaie, que de passer son temps à jouer aux cartes dans un caboulot, et autrement salubre aussi de faire une provision d'air pur et vivifiant.

Quand je vous le disais que chacun peut avoir des abeilles !

DEUXIÈME QUESTION

Comment faut-il débiter en apiculture ?

Les traités sur la matière répondent : avec une ou deux colonies au plus.

Je suis plus radical et je dis débitez en apiculture... sans abeilles. Oui, au risque de passer pour un pince-sans-rire, je le répète, quand vous commencez à vous occuper d'abeilles, n'achetez ni deux colonies, ni une seule, n'en achetez point du tout. Ce qu'il faut acheter tout d'abord c'est un bon traité d'apiculture. Il n'en manque pas. En Suisse nous avons l'ouvrage classique de M. Bertrand : *La conduite du rucher*. Ce qu'il faut faire ensuite, c'est non seulement de lire ce traité, mais de l'*apprendre*. Et le moyen le plus rapide pour arriver à posséder la science apicole, à la graver dans sa mémoire, c'est de faire des extraits des chapitres des plus importants de l'ouvrage que l'on étudie. Il faut en arriver à pouvoir passer un examen écrit sur la matière exposée dans votre traité. Et cela exige bien six mois. En d'autres termes il faut débiter par s'assimiler convenablement la *théorie* de l'apiculture.

Quand j'ai acheté ma première colonie j'étais à même de subir, avec succès, un examen sur la matière. Et je puis affirmer, sans me départir de la modestie qui sied à un débutant, que connaissant la partie théorique, je ne me suis heurté à aucun mécompte, digne de ce nom, en passant à la pratique. Sans doute vous n'aurez pas l'assurance du praticien, mais cela ne tardera pas parce que vous êtes parti du pied gauche. En revanche laissez-moi vous apprendre que l'oncle du propriétaire chez lequel je place mes abeilles en pension, pendant la miellée, me disait il n'y a pas très longtemps : les abeilles sont des bêtes à chagrin. J'ai possédé jusqu'à 80 ruches. Je les ai toutes perdues, je ne veux plus en entendre parler. Ce brave vieillard avait eu beaucoup d'abeilles, mais il ignorait ce que c'est

que l'A B C de l'apiculture. Et la perte de son beau rucher, et ses regrets tardifs étaient l'aboutissement fatal de son manque de préparation théorique. Voilà où conduit l'empirisme. Reconnaissez, mon cher débutant, que c'était sérieux quand j'affirmais, tout à l'heure, qu'en apiculture il fallait commencer... sans abeilles.

Mais je supposerai, maintenant, que vous connaissiez à fond l'alphabet de la science apicole théorique et vous vois me demandant comment continuer ; en d'autres termes me demandant quel système de ruche acheter, quelle race d'abeilles préférer. Je réponds en vous priant de vous reporter aux questions subséquentes que j'ai l'intention d'examiner encore avec vous.

TROISIÈME QUESTION

Quelle race d'abeilles adopterai-je ?

Il n'est pas dans mes intentions de traiter ce sujet d'une manière générale, mais de vous exposer comment le *novice* doit la résoudre, selon moi, car il est entendu, mon cher lecteur, que vous êtes un débutant.

Vous connaissez l'apiculture en théorie. Il s'agit maintenant de débiter dans la pratique, d'apprendre le maniement des abeilles.

Vous n'ignorez pas qu'il faut en arriver à posséder ses nerfs, à observer le plus grand calme, pour développer vos aptitudes manœuvrières d'apiculteur, autrement vos bestioles s'irriteront... et vous le feront sentir, à n'en pas douter. Il faut que petit à petit votre caractère, à vous, se modifie, devienne impassible, flegmatique. Quand vous aurez acquis ce flegme britannique qui vous permettra de dire à vos abeilles : oh yes !... oh yes !... oh yes !... chaque fois que votre intervention aura pour effet de les importuner ou de les courroucer, alors vous serez leur maître. On a dit que les flegmatiques sont les maîtres du monde. M'emparant de cette maxime je dirais volontiers : les flegmatiques sont des dompteurs d'abeilles.

Or, vous, mon cher débutant, vous pouvez être doué d'un tempérament nerveux, d'une sensibilité accentuée, vous vous émouvez facilement, comme moi (je fais mon *mea culpa*) vous êtes peut-être prompt à la riposte, ce qui revient à dire que votre noviciat sera plus ou moins long.

Dans ces conditions j'estime que la race d'abeilles qui vous convient, pour vos premiers débuts, c'est la race la *plus douce* que vous soyez à même de vous procurer, parce que c'est celle qui se rebiffa le moins quand vous ferez preuve de maladresse, quand vous serez un peu brusque dans vos gestes et mouvements, ou quand vous commettrez quelque imprudence. C'est avec une race *très douce* que vous ferez le mieux et le plus vite vos premières

armes. Vos hésitations disparaîtront rapidement, vous arriverez promptement à avoir confiance en vous et à vous approprier l'assurance nécessaire.

Notez, cher lecteur, que vous rencontrerez des abeilles douces dans toutes les races, à quelques exceptions près. Pour moi la douceur est toujours un indice de la *pureté du sang* d'une race. Le croisement des races rend le caractère des produits du métissage plus difficile, plus irritable, souvent même méchant. En voulez-vous un exemple emprunté au domaine de l'élevage du gros bétail ? Voyez. J'ai passé deux ans dans la vallée du Simmenthal où je dirigeais la construction d'une ligne de chemin de fer. Il m'arriva, au cours d'une conversation avec l'un des plus grands éleveurs du pays, d'exprimer ma surprise de ce que les taureaux du Simmenthal étaient plus doux, beaucoup moins méchants que ceux du Jura, les alpinistes ou promeneurs qui traversent les pâturages en savent quelque chose.

« Oh ! me répondit cet éleveur, il n'y a rien de surprenant à cela. cela tient à ce que les taureaux du Jura ne sont pas de pure race. Depuis que nous pratiquons la sélection systématique de notre race bovine, nous tenons grand compte de la douceur du caractère de nos reproducteurs mâles. C'est ainsi que nous ne conservons plus les taureaux qui deviennent méchants. Cette altération de leur caractère est pour nous un indice certain d'atavisme qui dénote un sang impur. Nous nous débarrassons toujours de ces sujets, et ne les conservons pas comme reproducteurs dans nos écuries, si beaux soient-ils. »

Mais il faut conclure. Parmi les abeilles douces, c'est-à-dire de race pure, lesquelles sont les plus douces ? Car c'est évidemment avec ces dernières que le novice débutera avec le plus de succès et de plaisir. Voici mon opinion.

(*A suivre.*)

BOSSET.

LA RUCHE LAYENS

Discuter sur les qualités ou les défauts de cette ruche, c'est revenir plus d'un quart de siècle en arrière et ne faire en somme qu'une répétition de ce qui a été écrit à ce moment-là à ce sujet. Toutefois, comme la nouveauté en apiculture — j'entends la nouveauté pratique et utilisable — est de plus en plus difficile à trouver, qu'on veuille bien me permettre d'en reparler.

La ruche Layens est une ruche assez peu répandue dans le canton de Genève ; on en trouve par-ci par-là quelques-unes, mais il n'existe pas, à ma connaissance du moins, de ruchers un peu importants uniquement composés de Layens ; les Dadant l'emportent

partout. Pourquoi cette préférence ? C'est que l'on trouve à la dite ruche passablement de défauts. Tel apiculteur se plaint que les cadres, trop longs, sont mal commodes, qu'il faut lever les bras au ciel pour les sortir de la ruche. Le fait est que lorsqu'on a l'habitude de manier des cadres horizontaux, on les trouve démesurément longs. Tel autre trouve que le couvain se développe un peu sur tous les cadres et que l'on ne peut extraire en temps voulu. D'autres enfin se plaignent de ne jamais avoir de beau miel avec leurs ruches Layens, et tout dernièrement un collègue me disait qu'il lui était impossible de mélanger le miel de ses Layens avec celui provenant des hausses de ses Dadant.

A force d'entendre médire de cette ruche, j'avais fini par croire qu'elle ne valait pas grand'chose, sauf pour les apiculteurs n'ayant que peu de temps à consacrer à leurs ruches et qui savent se contenter de ce que des abeilles sans culture peuvent donner, lorsque j'eus le plaisir, dans une tournée apicole outre-Jura, de faire visite à un collègue grand amateur de la Layens. Pour lui, c'est la ruche idéale, elle a tous les avantages de tous les modèles de ruches connus et n'a aucun de leurs défauts. « Vos ruches à hausses, nous dit-il, du travail inutile, de la complication ; mettez vous les hausses trop vite, vous refroidissez trop votre ruche, les mettez-vous trop tard, voilà l'essaimage. Puis les hausses placées, vos ruches deviennent alors de véritables boîtes à surprises ; non, non, ne me parlez pas de vos ruches à hausses, 100 Layens ne demandent pas autant de temps que 50 Dadant, et je peux en tout temps voir ce qui se passe à l'intérieur ; outre cela, l'hivernage et le développement des colonies s'y font mieux que dans vos ruches *plates*, car la chaleur y est mieux concentrée, etc... »

— Mais, hasardai-je, votre miel est-il toujours d'une belle couleur ?

Là-dessus notre apiculteur nous montra du miel de sa première récolte, qui pouvait rivaliser comme clarté avec n'importe quel miel extrait de rayons de hausse. Cet apiculteur possédait une cinquantaine de Layens et n'en aurait pas voulu d'un autre système.

Désireux de savoir une bonne fois à quoi m'en tenir au sujet de cette ruche, je décidai d'en posséder une. Donc au printemps 1908, les vingt Dadant types du rucher eurent une Layens pour voisine. Non pas une Layens avec ses 20 cadres réglementaires, mais avec 30 cadres, et construite de façon à pouvoir recevoir une hausse contenant 16 demi-cadres Dadant types se plaçant transversalement sur les cadres du corps de ruche. Dans ces conditions, ce n'est plus une Layens normale ; mais sans hausse, cette ruche se serait trouvée trop petite pour l'usage que j'en voulais faire, et l'allonger encore de

quelques cadres il n'y fallait pas songer, car j'ai toujours en mémoire l'expérience qu'un collègue tenta en construisant une Dadant type à 52 cadres, qui contenait quatre colonies au printemps, lesquelles n'en devaient plus former qu'une formidable au moment de la récolte. Malheureusement, lorsqu'il n'y avait plus qu'une reine et que cette dernière se trouvait à un bout de la ruche, les abeilles de l'autre bout se croyant orphelines bâtissaient des cellules royales. Il y a donc une limite qui ne peut être impunément dépassée.

On va sans doute supposer que pour construire une ruche pareille, il faut être doté d'une contrée très mellifère ou posséder des abeilles toutes spéciales. Tel n'est cependant pas le cas ; car pour faire ici une récolte, pour peu que l'année s'y prête, il faut qu'au moment où les marronniers fleurissent, nos Dadant types à 13 cadres regorgent d'abeilles, à l'encontre de ce collègue neuchâtelois qui m'assurait avoir récolté 100 kilos sur un corps de ruche ne contenant que 10 cadres Dadant modifiés. Nous ne sommes donc pas privilégiés en matière apicole, par la raison que l'esparcette, ne prospérant pas dans l'endroit, a été remplacée dans les cultures par les trèfles et les luzernes. Or si pour récolter du miel il nous faut de grosses armées d'abeilles, pour élever ces armées il faut nécessairement de grosses ruches et utiliser en outre tous les moyens susceptibles d'augmenter leur rendement en population, car il a déjà été maintes et maintes fois prouvé que même dans les plus mauvaises années les fortes colonies rapportent encore quelque chose à leur propriétaire.

Dans ce but, j'ai construit il y a déjà quelques années des Dadant types à 20 cadres dont je suis toujours satisfait, d'où déduction qu'il en serait de même d'une Layens à 30 cadres. Il faut dire que ces ruches destinées à hiverner deux colonies sont munies d'une paroi mobile interceptant tout passage aux abeilles et divisant la ruche en deux parties égales ou inégales, suivant la force de ces colonies ou leur développement au printemps.

En avril 1908, une Bauerstock de la Carniole importée directement peupla cette Layens, et sans perdre le moindre bout de rayon au transvasement, toute la colonie se trouva sur deux cadres. Ces pauvres abeilles étaient comme perdues dans ce grand bâtiment qui devait bien les changer de leur petite caissette. Il ne fallait donc pas penser à la récolte pour cette année-là.

Les carnioliennes eurent la préférence, tout simplement parce que j'ai un faible pour elles ; puis, il y a quelques années que je les cultive, je les connaissais assez pour savoir qu'une grande ruche ne leur ferait pas peur et que sans beaucoup de peine elles finiraient par la remplir. Il est vrai que ce sont des abeilles qui aiment qu'on s'occupe d'elles, et si malheureusement on les oublie, pourquoi les

blâmer lorsqu'elles en font autant. Voici en passant une petite anecdote au sujet de ces abeilles. il restait au rucher une colonie de carnioliennes en supplément ; un voisin demanda à l'acheter, car il avait perdu toutes ses colonies, quoique je lui fisse remarquer que cette sorte d'abeilles ne valait rien pour lui, qu'il devait en choisir une autre, il ne voulut rien entendre et l'emmena. La première année il en eut trois essaims, et comme il avait des ruches vides, il en fut très content ; seulement l'année suivante ce fut une autre chanson, car lorsqu'il ne sut plus où loger ses essaims, il vint me dire en maugréant que ces abeilles n'étaient bonnes qu'à donner des essaims.

Sans avoir reçu d'autres soins que l'adjonction de cadres suivant les besoins, ces abeilles couvraient huit cadres à la fin de juin. La reine fut alors sacrifiée et au moment propice la colonie divisée, non sans avoir profité de cueillir deux cellules royales destinées à servir de remplaçantes en cas de non réussite dans la fécondation, mais tout alla bien, et ces deux colonies hivernèrent on ne peut mieux. Malheureusement, une colonie sur quatre cadres, même à la sortie de l'hiver, ce n'est pas très brillant, en perspective d'une récolte qui arrive au pas de course et nous quitte au galop, « quand elle ne vous oublie pas ». Malgré cela, en nourrissant un peu, ces colonies bâtirent suffisamment de cadres pour que la hausse pût être placée juste à l'entrée de la récolte.

Naturellement, avant de placer la hausse, il avait fallu enlever une des reines, choisir la moins prolifique, supprimer la paroi mobile et réunir le couvain des deux colonies de façon à n'avoir plus qu'une seule colonie extra-forte. La reine enlevée peut être prise avec un cadre chargé d'abeilles, puis placée dans une ruchette jusqu'au moment de la remettre à nouveau dans la ruche. Toutefois, pour éviter un trop grand nombre de ces ruchettes, il est préférable de la sacrifier de manière à avoir d'un côté une reine de l'année et de l'autre celle qui sera supprimée l'année suivante. Après la récolte, on avisera à son remplacement.

Comme récolte, cette ruche Layens a rempli à peu de chose près ses 16 cadres de hausses, plus 15 kilos de miel foncé prélevé dans le corps de ruche. Vu la médiocrité de l'année, c'est un résultat appréciable, comparé au rendement des autres ruches isolées, hivernées sur sept et neuf cadres et qui disposaient de tous leurs cadres bâtis.

On objectera peut-être que tout cela donne un travail énorme, impossible à faire dans un rucher un peu important, et qu'en somme ces ruches à deux colonies ne donnent pas davantage que deux fortes ruches indépendantes. C'est possible, mais est-on toujours sûr d'avoir de fortes colonies prêtes pour la récolte ? Non, tandis qu'avec

une ruche à deux colonies, on sera certain d'avoir une colonie extra forte au moment voulu.

J'admets qu'il y a la question des reines à renouveler, mais c'est si simple d'en avoir en supplément que l'on ne devrait même pas en parler. En voici une preuve. Une ruche qui venait d'essaimer contenait de si magnifiques cellules royales que cela me faisait de la peine de les détruire, mais toutes les ruchettes étaient déjà garnies, et comme l'essaim devait être rendu à la ruche, je ne savais absolument pas où les loger, lorsque l'idée me vint d'en coller une dans le haut d'une ruche de paille, de puiser à peu près plein les deux mains d'abeilles à l'essaim même qui pendait encore à un pommier et placer le tout à la cave jusqu'au lendemain soir, en ayant eu soin, bien entendu, de placer un nourrisseur dans la ruche même. Ces abeilles n'abandonnèrent pas leur alvéole royal et bâtirent au contraire deux rayons gros comme la main. Quelque temps après, la jeune reine était à disposition. Du reste après la récolte, ce qui arrive ici fin juin, il n'y aura qu'à replacer la paroi mobile en confinant la reine avec quelques cadres à un des bouts de la ruche, les abeilles de l'autre partie se feront une jeune reine. On stimulera la ponte de celle-ci en lui donnant pendant quelques soirs un peu de nourriture ; il ne restera ensuite plus qu'à placer la paroi mobile dans le milieu de la ruche et égaliser les deux colonies en prenant garde bien entendu de ne pas mettre les deux reines du même côté.

Si l'on a soin de ne pas laisser arrêter trop vite la ponte de ces reines, ces deux colonies seront de nouveau très bonnes pour l'année suivante.

C'est en tout cas un moyen rationnel d'avoir deux reines pondant simultanément dans la même ruche, en attendant que nos collègues américains aient développé leur méthode de faire pondre plusieurs reines dans la même colonie.

J. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les abeilles à l'Académie des sciences.

M. Gaston Bonnier a donné lecture, le 3 octobre dernier, à l'Académie des sciences, d'une nouvelle étude de M. Paul Janet sur les abeilles. Ce savant a découvert de nombreux organes sensitifs dans les mandibules de nos insectes. Si M. Janet ne se trompe pas, sa découverte explique comment les travaux si divers de la ruche, en particulier la construction des rayons, peuvent s'exécuter dans l'obscurité la plus complète. Cela ne diminue en rien notre admiration pour nos merveilleuses auxiliaires.

L'apiculture à l'Université.

Vu l'importance toujours plus grande de l'apiculture et les rapports toujours plus nombreux qu'on découvre chaque jour entre cette science et l'économie agricole tout entière, un cours d'apiculture sera donné cet hiver à l'Université de Leipzig.

Les préparations arsenicales et l'apiculture.

Le *Journal des agriculteurs* de Paris publie sous ce titre un article de M. Henri Ayme, se plaignant que le ministre français de l'agriculture ait prescrit d'expérimenter en Provence, pour détruire la mouche de l'olivier, une mixture composée de 40 % de mélasse, 40 % de miel, 2 % d'arséniate et 18 % d'eau. La Société d'apiculture des Bouches-du-Rhône, la Société centrale d'apiculture et la Fédération des Sociétés françaises d'apiculture ont protesté contre cette mesure auprès du Ministère.

M. Ayme fait remarquer que les appâts empoisonnés destinés aux animaux nuisibles ne doivent point détruire en même temps les animaux domestiques. Ensuite, dans aucun cas, les matières alimentaires ne doivent être souillées par des substances nocives. Même si l'arséniate avait complètement disparu au moment de la récolte des olives, le danger d'avoir du poison emmagasiné par les abeilles n'en subsisterait pas moins et ce miel empoisonné pourrait parfaitement être ingéré par des personnes.

Nous ajouterons que cette question de l'empoisonnement des abeilles par les préparations destinées à combattre les insectes nuisibles cause depuis longtemps des ennuis aux apiculteurs américains des régions où l'on cultive les arbres fruitiers. Elle peut se poser chez nous d'un moment à l'autre. Il nous semble que le meilleur moyen que nous ayons de nous préserver est d'instruire, par tous les moyens à notre disposition, les agriculteurs et les arboriculteurs du rôle indispensable des abeilles dans la fécondation des fleurs.

J. M.

LE LIERRE

Le lierre est encore le dernier représentant de cette série de plantes qui, par le pollen et le nectar de leurs fleurs, exercent un attrait irrésistible sur nos butineuses. Aussi sentant que c'est la dernière aubaine que mère nature leur offre, elles profitent de chaque moment favorable pour augmenter encore quelque peu leurs provisions d'hiver. Cette année, la floraison du lierre était tout particulièrement riche et c'était plaisir à voir avec quelle hâte nos bes-



Lierre en fleur.

tioles s'emparaient de ces dernières ressources précieuses. La conformation de la fleur permet aux abeilles de la visiter aisément ; les cinq étamines longues d'environ quatre millimètres et insérées à deux millimètres l'une de l'autre, ne gênent en rien l'insecte qui les visite. Sur le disque nectarifère, d'un diamètre d'environ trois millimètres, on remarque de nombreux points qui suintent un nectar brillant. Les feuilles des branches qui portent les fleurs sont entières, tandis que les autres sont à cinq lobes

Le lierre fleurit de septembre à novembre et fournit ainsi aux abeilles pollen et miel à un moment de l'année où la campagne ne leur offre plus rien.

U. GUBLER.

L'APICOLOQUE CONDAMNÉ

M. le Dr Kürsteiner, assistant du Dr Burri au Liebefeld, publie dans le numéro de novembre de la *Schweiz. Bienenzeitung* le résultat d'expériences auxquelles il s'est livré dans le but de contrôler l'efficacité de l'apicoloque de M. Bochatay. Comme on pouvait malheureusement s'y attendre, ce résultat est négatif.

Rappelons en quelques mots le traitement préconisé par monsieur Bochatay :

1. Enlever les rayons contenant du couvain mort et en broser les abeilles.
2. Désoperculer les cellules soupçonnées de contenir des larves en décomposition.
3. Asperger d'apicoloque, au moyen d'un pulvérisateur, les rayons contaminés.
4. Saupoudrer de farine les cellules contenant du couvain mort, puis secouer ensuite les rayons, de façon à faire tomber la farine qui n'adhère pas aux cellules.
5. Remplacer les rayons traités au milieu de la ruche, en retirant ceux qui ne seraient pas couverts d'abeilles. Nourrir pendant quelques jours au sirop de sucre contenant 25 gouttes de remède par litre.
6. Placer dans la ruche une capsule d'aluminium remplie d'apicoloque.

L'apicoloque est préparé, selon la formule de M. Bochatay, par M. Morand, pharmacien à Martigny, qui envoie pour 4 fr. un flacon du remède accompagné d'un pulvérisateur et d'une capsule d'aluminium. M. Kürsteiner s'est procuré ce matériel par l'entremise de M. Leuenberger, chef de l'assurance contre la loque de la Société des amis des abeilles. C'est un liquide de la couleur du vin rouge

qui, d'après M. Kürsteiner, est à base de formaline, et ne vaut pas plus de 2 fr. le flacon, verre compris.

Suivant le prospectus du fournisseur, l'emploi du remède débarrasse en quelques jours les ruches malades des larves en décomposition et enrayer complètement le développement des spores. De nombreuses attestations semblent corroborer ces affirmations.

Voulant d'abord essayer l'effet du remède sur la loque sans mauvaise odeur (Bac. Burrii) qui, comme on le sait, est la plus redoutable et dont les spores sont les plus résistants, M. Kürsteiner ne s'est pas conformé aux indications du prospectus, mais il a imaginé un traitement bien plus énergique, comme on va le voir.

Ayant pris dans les cellules d'un rayon, présentant tous les symptômes de la loque sans odeur, le résidu de huit larves en décomposition, il le plaça dans une éprouvette stérilisée, puis il fit jouer le pulvérisateur jusqu'à ce que le verre de l'éprouvette fût complètement mouillé. Il traita de la même manière le résidu gluant de quelques cellules d'une autre provenance. Les éprouvettes fermées furent laissées pendant trois jours à la température de la chambre, après quoi leur contenu fut lavé à l'eau stérilisée pour enlever l'apicologue, puis introduit dans un milieu nutritif. Une végétation des bacilles typiques de la loque se développa bientôt dans l'un comme dans l'autre cas. Les germes avaient donc résisté au traitement intensif qu'ils avaient subi.

Le jour où M. Kürsteiner achevait sa première expérience, il reçut deux rayons provenant de deux ruches différentes et contenant, sans doute possible, du couvain atteint de la loque avec mauvaise odeur (Bac. Alvei). Une lettre expliquait que les deux colonies avaient été traitées d'après les directions de M. Bochatay, ajoutant que dans un autre rucher où l'on avait également employé l'apicologue, la maladie ne s'était pas moins développée. En conséquence, M. Kürsteiner ne crut pas devoir pousser plus loin ses recherches, les résultats constatés lui paraissant suffisants pour déclarer l'apicologue aussi incapable de guérir la loque que tous les désinfectants plus ou moins recommandés et dont on fera toujours bien de se méfier.

Quant aux cures citées par M. Bochatay, personne n'a jamais prouvé qu'il s'agissait de la loque pernicieuse. On peut donc supposer qu'on a eu affaire à l'une des formes bénignes de mort du couvain, qu'il est d'ailleurs difficile de distinguer de la loque véritable. Et même dans ce cas, la guérison doit être attribuée à la contraction de la ruche et à l'enlèvement des rayons atteints plutôt qu'au pouvoir désinfectant de l'apicologue.

J. M.

D'après la *Schweiz. Bienenzeitung*.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach de la Gazette du Village pour 1911.

Voilà une vieille connaissance qu'on est toujours heureux de rencontrer. L'année 1911, sous couverture artistique tirée en couleurs, forme un beau volume de 225 pages, illustré de nombreuses figures et de 18 vues d'actualités faites d'après la photographie et ornant la tête des chapitres. Nous ne pouvons que recommander chaudement à nos lecteurs cette utile publication. U. G.

EXPOSITION — ERRATA

C'est par erreur qu'à la page 182 du *Bulletin* il a été imprimé que la Société fribourgeoise avait reçu... etc... lisez *les sociétés*, les 3 sociétés fribourgeoises s'étant unies pour exposer.

Sur demande du jury M. de Siebenthal obtient une médaille d'argent pour ses ruchettes. BRETAGNE.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. C.-P. Dadant, Hamilton, Illinois, 22 octobre. — Je vois d'après les journaux que la Suisse et la France ont été mal partagées en apiculture cette année. Il en a été de même ici, mais nous avons cependant eu une saison sensiblement meilleure que la vôtre. C'est la sécheresse au lieu de la pluie qui empêcha la récolte. Notre moyenne est, je crois, d'environ quinze livres par ruche. La première gelée d'automne, ce matin, n'a presque rien endommagé et nos parterres sont magnifiques. Les fermiers n'ont pas lieu de se plaindre, car le maïs qui est la principale récolte du pays fournira plus qu'à l'ordinaire. Les rapports officiels estiment qu'il y a un surplus de récolte de cinquante millions de boisseaux. Les fruits manquent ici, mais ils nous arrivent de Californie, d'Orégon, etc.

M. Crépieux-Jamin, Rouen, 3 novembre. — J'ai dû distribuer 600 kilos de sucre à mes abeilles! c'est mon premier désastre. Mais je n'ai pas perdu une seule colonie. Dans tout le nord et l'ouest de la France les ruches en paille sont vouées à la destruction. Cela a déjà commencé. Malheureusement, il y aura aussi beaucoup de pertes chez les mobilistes parce qu'il y a partout des négligents.

Je construirai pendant cet hiver un nombre limité de ruches D. B., qui seront livrées au prix de 20 fr. prises en gare d'expédition. Les ruches ne sont pas vernies; elle sont à doubles parois devant et derrière, cadres impropolisables, couverture métallique, etc.

S'inscrire au plus tôt chez L. FONTANNAZ, apiculteur, Belmont s/Lausanne.